

Communiqué du samedi 4 octobre 2025

Contrôleurs aériens : l'appel à la grève suspendu

La Fnaut se félicite que le nouveau préavis de grève des contrôleurs aériens prévu les 7, 8 et 9 octobre, soit suspendu. Cette nouvelle grève risquait d'impacter des centaines de milliers de passagers

Des grèves aux conséquences européennes

En 20 ans, déjà 300 jours de grève ! Les contrôleurs aériens avaient déposé un nouveau préavis pour appuyer leurs revendications. Pour mémoire, lors de leur grève des 3 et 4 juillet dernier, 1500 vols ont dû être annulés, et quelques 250 000 passagers en ont fait les frais, sans compter les vols qui ont subi de lourds retards.

C'est que la France est un pays géographiquement central en Europe. Elle est donc survolée par de nombreux avions qui traversent son espace aérien. La Direction des services de la navigation aérienne assure chaque année le contrôle de près de 3 millions de vols survolant la France, soit un tiers des vols européens. Dès lors, une grève des contrôleurs français provoque des perturbations bien au-delà de nos frontières.

Des revendications persistantes

La liste des revendications du Syndicat des contrôleurs aériens est très longue et hétéroclite. Elle va du rattrapage de l'inflation dans le montant des salaires, à la demande d'un changement de gouvernance, et l'exigence d'une modernisation de l'outil.

S'il est vrai que la Cour des comptes a pointé en 2024 les difficultés qu'ont soulevées les choix technologiques décidés les années précédentes pour moderniser l'outil devenu obsolète, elle se félicite des orientations prises depuis 2018. « Ces réformes doivent se poursuivre, s'approfondir et se consolider » écrit la Cour .

De son côté, le Syndicat National des Contrôleurs Aériens (SNCA) reconnaît « un dialogue constructif sur certains points ». Mais dans ce même communiqué, il fustige l'absence d'éléments concrets et d'engagement de leur direction. Et il en profite pour étriller Philippe Tabarot, le ministre des Transports qui avait, avec justesse, pris la défense des usagers en juillet dernier.

La Fnaut demande instamment que les passagers et les compagnies aériennes qui les transportent ne soient pas les boucs émissaires de ces appels à la grève à répétition, qui n'aboutissent à rien à force d'être mises en œuvre pour le moindre prétexte. Nous souhaitons qu'un vrai dialogue constructif s'établisse entre les contrôleurs et la Direction des services de la navigation aérienne.

Contact presse : Nina Soto, responsable communication et relations presse Fnaut : 07 67 78 06 24